

## Séance du 14 mars 2011

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 14 mars 2011, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,  
M. Yves Durand,  
Mme Fleure Catafard,  
Mme Jocelyne Calvé,  
M. Jacques Martin,  
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

### **2011-03-27**      **Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 20h10 sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

### **2011-03-28**      **Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Yves Durand, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout de l'item « Personne désignée pour mécontentes ».

### **2011-03-29**      **Approbation des procès-verbaux**

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le procès-verbal du 14 février dernier soit approuvé tel que rédigé.

### **Communications du conseil**

#### **Période de questions**

### **2011-03-30**      **Modification au règlement de zonage (abris forestiers)**

Considérant qu'aucune demande de participation référendaire n'a été déposée, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Fleure Catafard, et résolu que le deuxième projet de modification au règlement de zonage pour régir la construction des abris forestiers hors de la zone agricole permanente soit adopté.

### **2011-03-31**      **Modification au règlement de zonage (zone AK et chenils)**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Fleure Catafard, et résolu que le premier projet de modification au règlement de zonage dans le but de créer la zone AK à même une partie de la zone AF et d'y autoriser les chenils soit adopté.

2011-03-32

**Jour de l'abeille à miel**

Afin de sensibiliser la population aux problèmes que rencontre l'élevage de l'abeille, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le conseil proclame la journée du 29 mai 2011, journée de l'abeille à miel.

2011-03-33

**Règlementation de la navigation sur le lac Maskinongé**

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de la paroisse de St-Gabriel-de-Brandon concernant le projet de gestion du lac Maskinongé;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Saint-Didace n'est pas riveraine du lac Maskinongé;

**CONSIDÉRANT** que la rivière Maskinongé connaît aussi des problèmes sérieux à cause du batillage;

**CONSIDÉRANT** que la rivière Maskinongé touche au territoire des municipalités de St-Gabriel-de-Brandon, Mandeville et Saint-Didace;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que la municipalité de Saint-Didace qu'elle approuve la démarche entreprise par la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon et qu'elle sera intéressée à participer à l'élaboration d'un règlement si la rivière Maskinongé en fait partie.

2011-03-34

**Demande à la CPTAAQ (ministère des Transports)**

**CONSIDÉRANT** la demande déposée par le ministère des Transport relativement à l'acquisition de terrain pour la réfection de ponceau sur la route 348;

**CONSIDÉRANT** que la route 348 est une route provinciale à usage public;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que la municipalité de Saint-Didace recommande à la Commission de Protection du Territoire et des Activités Agricoles d'accéder à la demande du ministère des Transports relativement à la construction d'un ponceau sur la route 348.

2011-03-35

**Demande de Mme Le Couëdic**

Suite à la demande de Mme Diane le Couëdic concernant la cession d'un terrain au lac Thomas, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le conseil avise Mme Le Couëdic qu'il ne peut accéder à sa demande. Par ailleurs, la municipalité n'est propriétaire que du lot 483-15 qui a été donné à la municipalité parce qu'on ne pouvait y ériger de construction.

2011-03-36

**Développement éolien**

Suite à la demande d'appui des municipalités de Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Jacques-le-Mineur, il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, que la municipalité de Saint-Didace adopte la présente résolution en appui aux municipalités précitées afin de demander au gouvernement de faire marche arrière dans l'élaboration des projets dans ces municipalité et de les abandonner ou de les relocaliser ailleurs au Québec en milieu non habité et non agricole.

**Demande de Pierre Beaulieu**

Le Conseil ira visiter les lieux avant de prendre une décision

**Rapports**

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des permis émis en février de même que le rapport sur le suivi du budget.

2011-03-37

**Travaux de la taxe d'accise**

Le conseil prend connaissance des estimations préparées par l'inspecteur pour les travaux devant être effectués en vertu de la taxe d'accise sur l'essence.

Il est ensuite proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, et résolu que ces estimations soient approuvées. Quant au montant nécessaire pour compléter les immobilisations, il sera affecté à la réalisation de travaux supplémentaires sur le chemin de la Rivière.

2011-03-38

**Comité de développement**

Afin d'éviter les tracasseries administratives et de permettre au comité de gérer à l'interne ses finances, il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le montant prévu au budget pour le Comité de Développement lui soit versé intégralement de même que la subvention de 250 \$ reçue du député. Le Comité devra toutefois produire un rapport au Conseil à la fin de chaque année.

2011-03-39

**Réfection de la rue Principale (mandat à l'ingénieur)**

Le conseil ayant pris connaissance du rapport de mise à jour du plan d'intervention préparé par le Groupe Forces, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le conseil confie au Groupe Forces le mandat de préparer la demande de subvention dans le programme gouvernemental le plus adopté.

2011-03-40

**Réforme cadastrale**

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le directeur général soit nommé répondant municipal dans le cadre des travaux de la rénovation cadastrale.

**Contrôleur canin**

M. le maire prendra rendez-vous pour une rencontre avec le conseil.

2011-03-41

**Rapport au MTQ**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 157 104 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'**un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété;

**POUR CES MOTIFS**, sur proposition de M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Didace informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2011-03-42

**Nomination du vérificateur**

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que M. Pierre Laporte ca, soit nommé vérificateur dans le cadre de la résolution précédente.

2011-03-43

**Félicitations aux pompiers**

Suite à l'incendie survenu plus tôt au cours de ce mois, il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le conseil félicite les pompiers pour le travail accompli à cette occasion, particulièrement pour le fait d'avoir préservé la maison située à proximité.

2011-03-44

**Comptes**

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. André Drouin, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 138 221.51 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2011-03-45

**Personne désignée pour mésententes**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2010-04-57;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité souhaite augmenter la proximité de la prestation de services à ses citoyens;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité peut requérir les services de ses propres employés pour offrir les services nécessaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu :

1. de nommer M. Camille Coutu, déjà inspecteur en urbanisme, à titre de personne désignée pour régler les mésententes entre les citoyens;
2. de continuer les termes de la résolution 2010-04-57 pour les pouvoirs et la rémunération de la personne désignée;
3. de remercier sincèrement M. Michel Sylvestre pour les services rendus et de l'assurer qu'ils sont reconnus à leur juste valeur.

**Période de questions**

2011-03-46

**Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 21h40 sur motion de M. Éric Duhamel.